



SAINT-DENIS-DE LA BOUTEILLERIE

29 SEPTEMBRE 2025

# PROJET D'ASSAINISSEMENT DANS LE PÉRIMÈTRE URBAIN

# **MOT DE BIENVENUE**

**BREF HISTORIQUE**

**TABLEAU COMPARATIF DES COÛTS**

**PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTES INSTALLATIONS SEPTIQUES**

**PROGRAMMES DE FINANCEMENT**

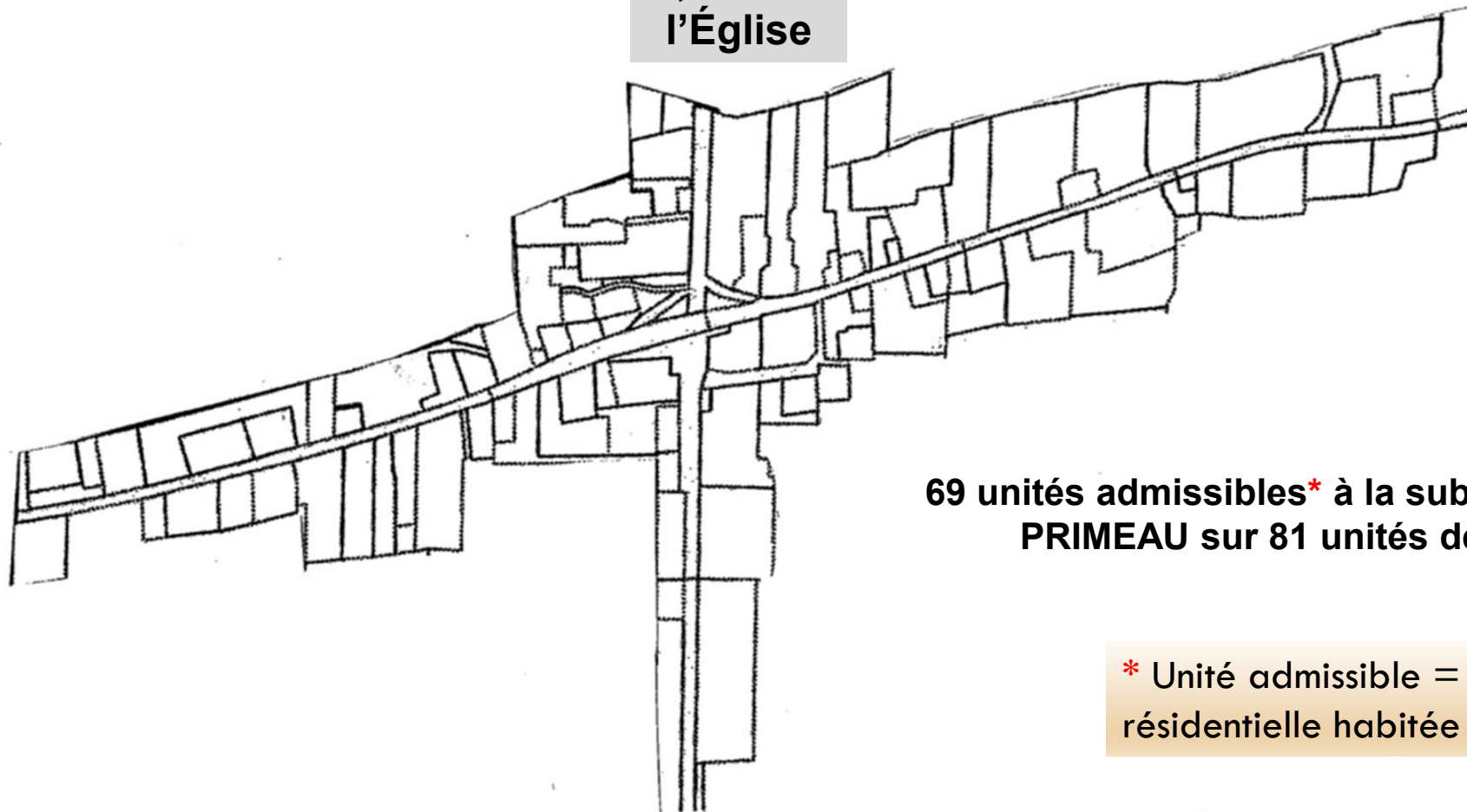
**QUESTIONS ET RÉPONSES**

# SECTEUR DU PÉRIMÈTRE URBAIN

8, rue de  
l'Église

42, Rte  
132

37, Rte  
132



69 unités admissibles\* à la subvention du programme  
PRIMEAU sur 81 unités desservies en 2025

\* Unité admissible = Habitation  
résidentielle habitée à l'année

12, Rte  
287

# BREF HISTORIQUE

- 
- |                |  |
|----------------|--|
| <b>2018</b>    | <ul style="list-style-type: none"><li>• Étude d'ingénierie préliminaire afin d'identifier les lieux et les systèmes de traitement par la firme WSP</li></ul>   |
| <b>2020</b>    | <ul style="list-style-type: none"><li>• Signature d'une entente entre MTQ et la Municipalité pour la préparation des plans et devis à la reconstruction des routes 132 et 287</li><li>• Octroi d'un mandat à la firme TetraTech (plans et devis) et à la firme Englobe (étude de sols)</li></ul> |
| <b>2021-22</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Acceptation au programme PRIMEAU (volet 1.1)</li><li>• Réalisation des plans et devis et estimation des coûts des travaux</li></ul>  |
| <b>2023</b>    | <ul style="list-style-type: none"><li>• Rapport de la firme Englobe comportant des frais supplémentaires de 1,7 M pour la consolidation des soles au site de traitement (ajout de drains verticaux)</li></ul>  |
| <b>2024</b>    | <ul style="list-style-type: none"><li>• Résolution - Abandon du projet, adressée au MAMH</li><li>• Résolution - Résiliation de l'entente, adressée au MTQ</li></ul>  |
- 



## PROJET COLLECTIF

	Étangs aérés, avec drains verticaux	Systeme Bionest *	Systeme Bionest avec drains verticaux
Coûts des travaux estimés en 2029	11 227 000 \$	9 830 000 \$	12 228 000 \$
SUBV. PRIMEAU estimée en 2028	(4 950 000) \$	(4 950 000) \$	(4 950 000) \$
Emprunt à la charge de la Municipalité	6 277 000 \$	4 880 000 \$	7 278 000 \$
<b>PU 80%</b>	<b>Financement 4% 20 ans</b>	<b>4 740 \$</b>	<b>3 685 \$</b>
<b>Ens. 20%</b>		<b>178 \$</b>	<b>206 \$</b>

Il faut ajouter un coût d'entretien du réseau sanitaire et une réserve pour une vidange des boues d'environ 1 000 \$ par année au PU

\*Incertitude au niveau des coûts du système bionest puisqu'il n'y a pas d'étude démontrant la nécessité ou pas de drains verticaux



<b>INSTALLATION SEPTIQUE AUTONOME</b>			
	<b>Coût variant selon le nombre de chambres ou de débit et type d'installation</b>		
Coûts estimés 2026	25 000 \$	35 000 \$	45 000 \$
Moins une subvention	(5 500 \$)	(5 500 \$)	(5 500 \$)
Coûts	19 500 \$	29 500 \$	39 500 \$
<b>Financement 4% sur 20 ans</b>	<b>1 435 \$</b>	<b>2 171 \$</b>	<b>2 900 \$</b>

Il faut ajouter un coût d'entretien variant de 500 \$ à 850 \$ par année selon le type d'installation



## TABLEAUX COMPARATIF – ESTIMATION DES COÛTS ANNUELS

PROJET COLLECTIF			INSTALLATION SEPTIQUE AUTONOME		
Étangs aérés, avec drains verticaux	Système Bionest	Système Bionest avec drains verticaux	25 000 \$	35 000 \$	45 000 \$
4 740 \$	3 685 \$	5 495 \$	1 435 \$	2 171 \$	2 900 \$

# PROJET COLLECTIF

## ASPECTS POSITIFS

- LA GESTION REVIENT À LA MUNICIPALITÉ
- LE FINANCEMENT DU PROGRAMME PRIMEAU EST RÉPARTI À L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

## LIMITES ET RISQUES À CONSIDÉRER

- LE PROJET SE FASSE EN 2029-2030 DONC LE RETRAIT D'INSTALLATIONS SEPTIQUES NON CONFORME SERA DANS UN MINIMUM DE 5 ANS ET PLUS
- LES COÛTS SONT DIFFICILEMENT PRÉVISIBLES ET SUJETS À VARIER DANS LE TEMPS D'ICI LA RÉALISATION DU PROJET
- COÛT ADDITIONNEL AU NIVEAU DU RACCORDEMENT DE LA RÉSIDENCE AU RÉSEAU SANITAIRE PUBLIC (QUI PEUT ÊTRE DE PLUS DE 4000 \$)
- UN COÛT ÉCONOMIQUEMENT NON VIABLE POUR LE PAYEUR DE TAXES
- LA VENTE D'UNE RÉSIDENCE SERA DIFFICILE AVEC UN COMPTE DE TAXES DE PLUS DE 5 000 \$

# INSTALLATION SEPTIQUE AUTONOME

## ASPECTS POSITIFS

- RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE DE CHOISIR SON ENTREPRENEUR
- RESPONSABILITÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE FAIRE RESPECTER LE Q.2 R.22
- POUVOIR DE PROCÉDER À LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES À PARTIR DE 2026

## LIMITES ET RISQUES À CONSIDÉRER

- LE RÉSEAU PLUVIAL DU MTQ A BESOIN D'ENTRETIEN OU DE REMPLACEMENT À COURT TERME ET ENGAGEMENT DU MTQ POUR REFAIRE DES SECTIONS DU RESEAU
- COÛTS À PRÉVOIR POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION D'UN RÉSEAU PLUVIAL SUR LA RUE DE LA BEURRERIE
- POSSIBILITÉ D'ÉTUDE PARTICULIÈRE
- SCELLAGE DE PUIITS SELON DES CAS



# PRÉSENTATION DES ISA



# PROGRAMME DE SUBVENTION ISA



CRÉDIT DE TAXES  
FONCIER (1<sup>ER</sup> AVRIL 2027)



PROGRAMME DE  
SUBVENTION PUIT



ACCOMPAGNEMENT  
MUNICIPAL

A black background with several realistic water droplets of various sizes scattered across the top and bottom edges. The droplets have highlights and shadows, giving them a three-dimensional appearance.

# QUESTIONS ET RÉPONSES

